

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 15 MAI 2023

N°2023-207 VENDÉOPÔLE BOURNEZEAU – EXTENSION RÉSEAU EAU POTABLE – CONVENTION VENDÉE EAU

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant des délégations à la Présidente,

Pour les travaux de modification et d'extension du réseau d'eau potable du Vendéopôle rue Archereau 85480 BOURNEZEAU, la Présidente décide de passer une convention avec Vendée Eau pour un montant de 2 740,97 HT.

À CHANTONNAY, le 15 mai 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 16/05/2023.